

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS

Rep/Fax : 01 44 07 02 33

e-mail : info@cnahes.org

la lettre

Numéro 17 - juin 2004

La journée d'étude du 4 novembre 2004

Comme annoncé dans la lettre du CNAHES de mars, la journée d'étude et l'assemblée générale auront bien lieu à Bron (banlieue est de Lyon) les 4 et 5 novembre 2004 à L'ESPACE ALBERT CAMUS, 1 rue Maryse Bastié, 69500 BRON. Tous les renseignements pratiques nécessaires à votre inscription et à votre prospection hôtelière dans la zone vous seront communiqués courant septembre.

Le groupe lyonnais qui a bien voulu se charger de la préparation de ces travaux poursuit son activité et peut d'ores et déjà vous confirmer que la journée d'étude, qui est organisée en collaboration étroite avec le CREA-RHÔNE-ALPES, devrait être le prélude d'une sorte de "trilogie" qui aborderait successivement trois grands thèmes de réflexion autour de "TRANSMISSION ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES"

- a) LES ORIGINES (les internats)
- b) L'EVOLUTION (le milieu ouvert - la prévention spécialisée)
- c) LES FORMATIONS (aux métiers de l'éducation spécialisée)

La journée du 4 novembre sera donc centrée sur le thème

TRANSMISSION ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES en RHÔNE-ALPES dans les années 50-60

Nous y ferons appel à la "mémoire partagée" de grands témoins professionnels de l'époque, fondateurs d'institutions particulièrement remarquées au cours de cette décennie. Plusieurs sont actuellement auditionnés et ont accepté de se prêter à un exercice de retransmission orale d'expériences d'équipes, en précisant les concepts, les contextes, leur vision progressive de l'avenir.

Ils seront ensuite soumis à la confrontation de questions posées par des observateurs-témoins de l'époque, psychologues et sociologues. Cette fonction de "discutant" devant permettre de pousser plus loin le questionnement, les participants dans la salle y contribuant aussi pour leur part, ce qui laissera place à d'éventuelles controverses.

A vos souvenirs donc : le mouvement de l'histoire est en marche !!!

Les informations sont disponibles également sur le site du CREA-RHÔNE-ALPES : site@creai-ra.org(bulletin)

et l'assemblée générale le 5 novembre

L'assemblée générale se tiendra donc le vendredi 5 novembre au matin dans les mêmes locaux. Les adhérents recevront la convocation et l'ordre du jour courant septembre.

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux adhérents distraits et à ceux qui n'ont pas encore adhéré que la cotisation annuelle est (c'est un montant minimum) de 20 euros pour les personnes physiques ; de 50 euros pour les personnes morales ; de 8 euros pour les étudiants.

Chèques à l'ordre du CNAHES à adresser au trésorier :
Roger Hueso, 5 bis rue de la Minière, 91410 DOURDAN

Derrière le cloître, la vie au quotidien : le Bon Pasteur de Saint-Omer de 1845 à 1968

Nous présentons ici la première partie de la conférence de Paul Charonnat au mardi du CAPEA du 16 mars dernier, dont le thème était La rééducation des filles : une histoire en friche.

En 1968, Paul Charonnat est éducateur-chef au Centre d'observation et de traitement Anne Franck qui succède au Bon Pasteur de Saint-Omer et en prendra la direction de 1984 à 1998. Laissons lui la parole.

En 1998, le COT fête ses 30 ans et l'équipe décide d'effectuer une recherche approfondie sur les origines de l'établissement. Tout naturellement, nous associons le Bon Pasteur à notre histoire. Je voudrais vous transmettre les émotions que j'ai ressenties lors de nos recherches et de nos rencontres. Car nous nous sommes aperçus que cette histoire est vraiment notre histoire. Nous avons retrouvé dans les archives municipales le dossier du Bon Pasteur. Les archives de la société académique des Antiquaires de la Morinie nous ont beaucoup servi. Mais les deux pôles de découvertes les plus fructueuses ont été les trois jours passés à la maison mère du Bon Pasteur d'Angers où les archives de la maison de Saint-Omer nous ont été communiquées. Le deuxième puise ses sources dans la presse régionale, après un avis de recherches demandant des textes, photos et témoignages qui nous permettraient de retisser l'histoire administrative et sociale de l'établissement. Et qui nous permettraient aussi d'associer la grande histoire aux petites histoires, celles qui nous racontent les joies et les peines de chacun. Le résultat a dépassé nos espérances : textes, photos, plans et surtout rencontres. Une dizaine d'anciennes filles du bon pasteur, de plusieurs générations, nous ont répondu. En octobre 1998, une exposition a été présentée à l'hôtel de ville.

Au 19^{ème} siècle, Saint-Omer est une ville de garnison, l'une des plus importantes de France. En 1842, le duc d'Orléans, le fils aîné de Louis-Philippe, s'est tué en venant inspecter ses troupes, "les chasseurs d'Orléans" qu'il venait de créer, 10 à 15 000 hommes basés à Saint-Omer et Helfaut. La présence de ces troupes suffit largement à expliquer l'accroissement spectaculaire de la natalité. Comment une jeunes et jolie dentellière pourrait-elle ne pas succomber aux avances du beau chasseur des troupes d'Orient ou d'Afrique et combien de militaires supportant mal la solitude n'ont-ils pas trouvé quelques consolations auprès d'une pauvre dentellière ? A titre indicatif, en 1842, il y a sur la commune de Saint-Omer 701 naissances déclarées, dont 101 enfants trouvés et 82 enfants naturels, soit 26% d'enfants nés hors mariage, et cela ne tient pas compte des enfants morts nés ou tués à la naissance, certainement en nombre.

Tous les ingrédients sont réunis pour que le Bon Pasteur s'implante spécifiquement à Saint-Omer, parmi les 16 autres monastères alentour qui éduquaient les jeunes filles en ce début du 19^{ème} siècle. De plus, Saint-Omer est, dit-on, la ville aux 100 clochers, ville où la foi religieuse et populaire est très ancrée.

Alors, me direz vous, comment vit-on à l'intérieur ? A l'époque, personne ne le sait. Derrière le cloître, le mystère. Selon la Mère Supérieure qui gouverne la maison, les modes de vie et les ambiances se modulent très légèrement car la règle est présente et s'impose à chacune, religieuse ou pensionnaire.

L'on peut toutefois dessiner un profil de vie permanent durant les 100 premières années, entre 1845 et 1945, périodes où les grandes mutations sociales, techniques et médicales sont peu perceptibles, et certainement encore moins à l'intérieur du cloître. L'on notera aussi que le Bon Pasteur de Saint-Omer est une maison pauvre et que les dettes accumulées au cours des 30 premières années seront difficiles à épouser, en sachant que les principales ressources proviennent du travail des pensionnaires, variables selon les années, mais toujours supérieures à 50% des revenus jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

A l'intérieur du Bon Pasteur, la vie est réglée de façon très complexe. Il y a d'abord le cloître où vivent les religieuses, selon les époques elles sont entre 15 et 50. Dans un secteur avec bâtiment et cour particulière, la Grande Classe ou classe des pénitentes, elles sont entre 150 et 220. Dans un autre secteur, la Petite Classe ou classe des pénitentes. D'une façon générale elles sont plus jeunes, mais il y a aussi des adolescentes. Cette classe a aussi son bâtiment et sa cour particulière. Mais il y a un deuxième cloître, distinct de celui des religieuses, c'est le cloître des sœurs madeleines qui appliquent la règle sévère de Sainte Thérèse d'Avila, la plus stricte des Carmélites. Elles sont entre 30 et 50. Pendant 31 ans, de 1853 à 1885, s'y trouve une deuxième classe de pénitentes, la classe Sainte Marthe. Les jeunes filles y étaient confiées par l'Administration pénitentiaire sur décision des tribunaux correctionnels de la région. Leur effectif varie entre 48 et 94 détenues...

Comment entre-t-on au Bon Pasteur ? Les causes de placement sont multiples. L'on place les jeunes filles souvent par correction paternelle, d'où aussi l'appellation de maison de correction. L'on place pour vagabondage, c'est à dire pour les enfants et les jeunes filles ayant quitté le domicile conjugal où ils étaient livrés à eux-mêmes. L'on place pour de menus vols : ici un gâteau dans une boulangerie, là un poisson à l'étalage, ici une gaillette de charbon, des vols utilitaires... mais l'on place surtout les filles pour des situations ou des délits ayant un rapport avec les mœurs, inceste découvert par la mère ou l'entourage, mœurs légères avant le mariage et toute la panoplie des situations qui troublent l'ordre public et sont des atteintes à la morale religieuse avec la même vigueur sous les régimes royaliste, bonapartiste ou républicain, sans oublier les enfants trouvés ou abandonnés. Il n'y a pas de dossier individuel. Les premiers dossiers apparaissent dans les années 20.

Lorsqu'on entre au Bon Pasteur, l'on quitte son nom de famille, son prénom et l'on prend un nom d'emprunt et de ce fait il n'y a pas deux filles qui ont le même prénom. Elles récupèrent leur vrai prénom et leur nom à la sortie. Les deux raisons invoquées sont l'incognito et surtout la volonté de provoquer un changement radical des anciens modes de vie et des mauvaises habitudes...

Voici une entrée au Bon Pasteur racontée par l'abbé Jean Pillons, aumônier du Bon Pasteur, en 1898. "C'était en 1857, une jeune fille âgée de 17 ans, appartenant à une famille d'honnêtes ouvriers, qui s'était laissée entraîner dans le désordre par un personnage riche et influent. Son père vint supplier la supérieure du Bon Pasteur de recueillir la pauvre enfant. La jeune malheureuse ne se prêtait point naturellement à un tel projet, aussi fallut-il recourir à la ruse pour la faire pénétrer au milieu même du bercail. Sa sœur aînée, sous prétexte de porter une malle à quelqu'une de ses connaissances, l'introduisit par une porte détournée que la future pénitente ne soupçonnait pas appartenir au Bon Pasteur. Insensiblement, en traversant les jardins, elle l'amena au centre de la communauté. Quand elle fut arrivée là, la Mère supérieure se montra tout à coup à sa vue. Elle comprit le piège dans lequel elle s'était laissée prendre et se précipita vers la porte qui lui avait livré passage, mais elle était fermée. La jeune fille se mit alors à pousser des cris affreux et se répandit en invectives

contre les sœurs. Comme la supérieure lui signifiait la volonté expresse de son père : "Ah ! Oui, dit-elle, vous réussirez à me conduire au cimetière. C'est à quoi vous ne vous entendez pas mal". On menaça d'appeler le commissaire de police qui était allé avec son père la chercher dans une ville de Belgique où on l'avait entraînée. Cette menace ne l'intimida point. Elle refusa de s'unir aux autres pénitentes. Celles-ci vinrent par escouades pour la chercher et ne lui ménageaient pas leurs plaisanteries : "Allons, lui disaient-elles, nous allons vous conduire en calèche ou mieux avec un fauteuil puisque vous avez perdu l'usage de vos jambes". Enfin, ces quolibets et l'approche des ténèbres la déterminèrent à les suivre. Son exaltation dura toute la nuit et toute la journée du lendemain. Le troisième jour, elle se montra disposée à prendre le costume de la maison et se soumit à la règle. L'homme influent qui l'avait perdue suscita à la maison du Bon Pasteur mille tracasseries, et c'est en cette circonstance que le procureur impérial fit lui-même une enquête."

Une autre forme d'entrée, c'est Laure qui nous parle. Elle est entrée en 1925 à 7 ans et sortie en 1939 à 21 ans. "La cause qui a déclenché mon placement : j'ai été placée parce que j'avais volé un gâteau à 6 ans dans une boulangerie à Dunkerque. On l'appelle maintenant un congolais. J'en ai volé un, puis je me suis dit je vais en prendre un autre pour mon petit frère de 3 ans, Jeanjean. J'étais entrée dans le magasin et comme la boulangère n'était pas là, j'ai pris un gâteau. J'avais une petite jupe bleu marine et j'ai mis le gâteau dans les plis de ma jupe. Mais lorsque j'ai pris l'autre gâteau pour Jeanjean, la boulangère est arrivée et j'ai eu droit au scandale : la voleuse, la voleuse !

Mon père qui était veuf avait une sœur, ma marraine. Cette dernière l'a décidé de me mettre en pension. Il y avait à Dunkerque la tenancière d'un bar dont la fille était au Bon Pasteur, elle s'appelait Marinette. Mon père a pris l'adresse et c'est comme ça que je suis arrivée au Bon Pasteur de Saint-Omer. Nous avons fait le voyage en train, mon père, mon oncle et moi. En arrivant, mon père en voyant les grilles du parloir s'est mis à pleurer. Il a voulu me ramener. Mais j'étais fière, j'ai poussé mon père et j'ai dit : non ! je reste ! Par bravade et aussi par orgueil. J'avais 7 ans, mon père venait me voir souvent. J'étais très malheureuse, mais je ne lui en ai rien laissé paraître. Je me rappelle les premiers jours, j'étais très en colère, je me rebellais face à toutes les contraintes et je faisais pipi au lit. Le deuxième jour, j'ai été punie, j'ai dû m'exhiber sur la cour avec mon drap sur la tête. Alors je me suis endurcie et je leur en ai fait voir.

A suivre...

Nouvelles des régions

● Alsace

Projet de journée d'étude régionale : « Le travail éducatif et social au fil du temps, défaites ou défis ? ».

Depuis 7 ans, presque chaque année, en partenariat avec les centres de formation, le CNAHES Alsace organise une journée d'étude régionale, qui se déroule alternativement à Strasbourg et à Mulhouse. Il s'agit de permettre des rencontres entre éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs et assistants sociaux, en formation, en exercice ou à la retraite, pour promouvoir la transmission des expériences et des patrimoines professionnels.

Dès 1998, le CNAHES Alsace a proposé aux Écoles d'intégrer dans les formations initiales une exploration active de l'histoire des professions éducatives et sociales qui soit différente des modules théoriques officiels, en amenant les étudiants à recueillir la mémoire des professionnels à la retraite ou en activité, ou encore à interroger des personnes ayant fait l'objet de leur action ou de leur intervention ou constituant leur environnement culturel et social.

Ce travail d'enquête, d'interview, d'analyse et de réflexion, se doit d'être encadré méthodologiquement et avec rigueur, notamment par des historiens ou des sociologues. Il vise à faire découvrir de manière vivante les racines et l'histoire des professions, en rendant significatives les pratiques et les expériences vécues, tout en les situant dans leur contexte culturel, social et historique et en dégagant un questionnement utile au développement des identités professionnelles. Ce travail sur ou à partir de la mémoire n'exclut donc pas, bien au contraire, une exploration documentaire ou archivistique.

Les centres de formation ont été intéressés par notre proposition. Plusieurs d'entre eux l'ont intégrée régulièrement dans les cursus, de manière structurée et accompagnée. Certains ont ainsi développé des modules de formation spécifiques, généralement dans le cadre de l'apprentissage méthodologique de l'observation, de l'enquête ou de l'interview. D'autres vont aujourd'hui très loin dans un travail plus global encore de

réflexion inter unités de formation. Les autres ont développé des actions de manière plus intermittentes, en ouvrant des segments optionnels de formation reconnus dans les cursus.

Des rencontres régionales, alternativement à Strasbourg et à Mulhouse, ont été organisées dès le début pour créer des occasions d'échanges sur les travaux réalisés, entre étudiants des différents centres et avec les professionnels. Au cours de ces journées les étudiants présentent leurs travaux, des historiens décrivent certaines de leurs recherches et des professionnels font part de leurs approches dans leurs secteurs spécifiques.

Ainsi, les trois premières années de travail ont été conclues et ponctuées, autour des thèmes différents mais allant tous dans le sens de la transmission :

- Le travail éducatif et social en Alsace : patrimoine, histoire et transmission, fin 1999.
- Motivations, valeurs et évolution des pratiques, fin 2000.
- Les évolutions du rapport au temps dans le travail éducatif et social, fin 2001.

Cette collaboration avec les centres de formation s'est poursuivie au cours des années suivantes, avec une pause de deux ans dans la réalisation de journées régionales, du fait des divers aléas de la conjoncture. Nous reprenons cette année notre cycle, avec une journée d'étude qui se déroulera le 17 novembre 2004 à Mulhouse.

Deux des cinq centres de formation alsaciens développent leurs activités dans cette ville : le CFEJE de Mulhouse, Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants et l'ISSM, Institut Supérieur Social de Mulhouse, qui forme des assistants sociaux et des éducateurs spécialisés.

Ces deux centres sont très actifs et très réguliers depuis le début, dans la mise en œuvre et la réalisation des actions proposées par le CNAHES Alsace :

- Le CFEJE, cette année, a décidé d'innover en lançant avec la contribution de l'ensemble des formateurs un travail d'envergure, pour tirer profit de toutes unités de formation visant à permettre à une promotion entière de travailler sur l'histoire de la profession (autrefois les jardinières d'enfants) dans la Cité.
- L'ISSM introduit tous les ans, dans chaque cursus de formation des éducateurs spécialisés et des assistants sociaux, un module commun de

presque une centaine d'heures, permettant de réaliser un travail pratique de recherche et la réalisation d'une monographie de groupe. Ces groupes travaillent sur des thèmes précis, portant par exemple sur l'histoire de la formation, ou celle d'un quartier de la ville ou d'un site institutionnel particulier.

Une nouvelle journée d'étude régionale

Cette année, la journée d'étude abordera comme thème « **Le travail éducatif et social au fil du temps, défaits ou défis ?** » avec, comme précédemment, une présentation d'études réalisées par des chercheurs, des travaux des étudiants et des témoignages de professionnels. Par et au delà de ces contenus, la journée vise à sensibiliser étudiants et professionnels à l'intérêt d'appuyer l'approche des problèmes éducatifs et sociaux d'aujourd'hui sur une mise en perspective historique. Un conseil exécutif auprès du Délégué régional s'est réuni pour préciser ces orientations.

Certes, le CNAHES trouve son origine dans l'éducation spécialisée. Mais la mention « *travail éducatif et social* » montre notre orientation interdisciplinaire, qui permet cette collaboration avec l'ensemble des centres de formation d'Alsace et correspond à l'évolution des pratiques quotidiennes sur les terrains professionnels.

L'expression « *Au fil du temps* » renvoie explicitement à la mission du CNAHES, c'est-à-dire la conservation et la transmission de l'histoire et de la mémoire de nos professions et de nos structures, par la sauvegarde des archives, le recueil de la mémoire et la promotion du travail historique. Le thème de la journée est directement orienté sur la question de la transmission intergénérationnelle, en direction des personnes et des équipes qui œuvrent actuellement dans les établissements et services, pour faire face aux problèmes d'aujourd'hui, ou qui se préparent par leur formation à y contribuer. Il s'agit de montrer que les professions ont des origines, des racines, qu'elles s'inscrivent dans une histoire, et que, même si celle-ci ne se reproduit jamais à l'identique, certains parallélismes ou similitudes ne peuvent manquer d'interpeller. Nous cherchons ainsi à montrer que la réflexion du moment gagne toujours à la conscience « d'où l'on vient », pour mieux comprendre « où on en est » et définir « où l'on veut aller ». Il ne s'agit en aucun cas d'une démarche nostalgique ou passéiste, car c'est bien évidemment aux acteurs d'aujourd'hui et de demain que reviennent la tâche et la responsabilité de définir et de réaliser le travail en cours et à venir.

Parler des « *défaits ou défis* » peut apparaître quelque peu polémique ou provocateur. Certes les problèmes éducatifs et sociaux apparaissent aujourd'hui comme des défis énormes, difficiles à relever. Il arrive que les travailleurs sociaux se sentent en difficulté pour les affronter. Et ces combats donnent parfois un sentiment de défaite, notamment lorsque des critiques plus ou moins aiguës sont exprimées. Il en est ainsi des problèmes liés à la violence ou, dans un tout autre registre, de la difficulté de conjuguer, dans la construction et la réalisation des projets, les valeurs fondatrices des associations ou des professions et les impératifs gestionnaires. En mettant ces deux termes au pluriel, et en les mettant en perspective historique, nous invitons pourtant, sans les nier, à les relativiser et à prendre du recul. En effet, dès les origines, nos actions ont été souvent des défis parfois « un peu fous », qui ont pu aboutir à des échecs ou à des impasses, mais qui, suivant le moment ou l'angle sous lequel on les examine, elles peuvent être comprises ou même évaluées très différemment.

La journée se déroulera probablement dans les locaux de la SIM, la Société Industrielle de Mulhouse. Ce choix n'est pas neutre. Symboliquement, c'est un lieu est très intéressant, bien en rapport avec nos objectifs. Il faut savoir en effet que les industriels de cette Cité ont fait œuvre de pionniers et de promoteurs en matière sociale. Dès la fin du 19^{ème} siècle, dans le

cadre de cette association, ils ont réfléchi aux problèmes sociaux de l'époque, engendrés par le paupérisme ouvrier. Le mécénat industriel a été alors à l'origine de très nombreuses initiatives : salles d'asiles devenues par la suite les jardins d'enfants, établissements pour enfants en difficultés sociales ou handicapés... Aujourd'hui, la situation bien sûr est différente. Mais la SIM reste un lieu de rencontre et de recherche, qui comporte non seulement des salles bien équipées, mais aussi une bibliothèque et des archives très intéressantes et fréquemment consultées.

Trois formes d'apports ou d'interventions ponctueront la journée. Un apport historique permettra de découvrir l'avènement du social à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle dans le bassin industriel de Mulhouse. La conférencière, Madame Vitoux, est une historienne spécialiste de la question à l'Université de Haute Alsace, qui contribue cette année à l'encadrement de la recherche engagée dans le cadre du CFEJE.

Plusieurs anciens travailleurs sociaux apporteront leurs témoignages sur des moments de leur expérience professionnelle qu'ils considèrent comme particulièrement marquants :

- l'action des éducateurs spécialisés en centres d'observation,
- l'histoire des jardinières d'enfants devenues éducatrices de jeunes enfants,
- l'action des assistantes sociales, notamment en milieu ouvert.

Ils montreront ce faisant combien il est utile de situer ce travail de la mémoire de manière précise, notamment grâce à un travail archivistique.

Les étudiants et des formateurs rendront compte également des objectifs, du cadre méthodologique, des résultats principaux et des enseignements de leurs travaux de recherche de cette année, notamment :

- le développement de la profession des éducateurs de jeunes enfants dans la Cité,
- la mémoire et l'histoire d'un quartier de Mulhouse en difficulté.

Enfin, nous demanderons à un chercheur du CNRS, extérieur aux professions éducatives et sociales, extérieur aussi à la région, Michel Chauvière, d'apporter son regard et sa réflexion sur l'évolution des problèmes et des pratiques et sur l'intérêt et les limites des approches historiques pour la réflexion.

Nous espérons bien entendu une importante participation des professionnels à cette journée, car nous souhaitons que la réflexion historique se développe au sein de nos professions, dans une perspective à la fois intergénérationnelle et interprofessionnelle.

Michel Claudel, délégué régional Alsace

● Lorraine

Non, la région Lorraine n'est pas morte ! Elle est en sommeil, elle se prépare. Elle est consciente de l'important patrimoine qu'elle détient en matière d'archives.

Ces archives, ces documents qui, jour après jour ont été les témoins de la naissance de l'éducation spécialisée, qui retracent l'histoire des associations, des militants et des professionnels, et aussi des "usagers", qui décrivent les parcours parfois sinueux de cette action sociale.

Un petit groupe se met en place pour donner vie à cette masse apparemment inerte de papiers, quelques fois reléguée au fond d'un grenier, d'une cave, d'un couloir, mais qui reste présente. On l'a respectée, mais on ne sait pas toujours comment l'aborder, comment s'y prendre. Pourtant, ces archives ne sont-elles pas une richesse inépuisable qui pourrait nous éclairer sur notre passé ? Ne détiennent-elles pas des clés pour l'avenir ?

Fort de ces quelques réflexions et conscients du travail à accomplir pour que ce précieux héritage ne tombe pas sous les dents de la déchiqueteuse, nous entreprenons des démarches pour leur sauvegarde, mais aussi pour aller plus loin et transmettre ce patrimoine aux acteurs d'aujourd'hui et de demain.

Jacqueline Mathieu, déléguée régionale Lorraine